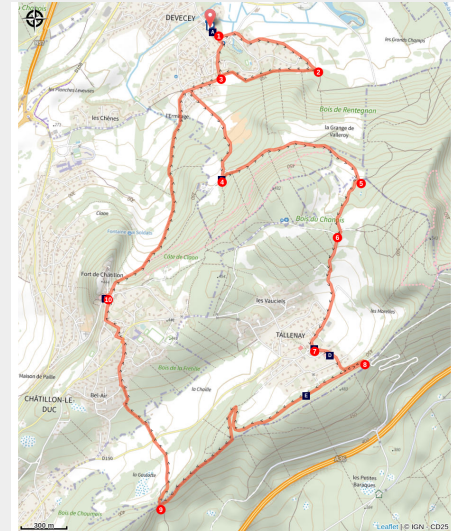


Les hauts de Divicius / Bornes royales

Grand Besançon - Devecey



Village ancien de Châtillon-le-Duc (Office de Tourisme du Grand Besançon / Emmanuel Eme)



Cette grande boucle vous permettra d'observer un ensemble de richesses, patrimoniales, naturelles et culturelles !

Ce sentier vous propose un bel itinéraire à la découverte du patrimoine bâti communal, de la faune et de la flore locale préservée, inscrit dans le périmètre de la réserve biologique intégrale de la Dame Blanche, massif dominant le village de Devecey. Il offre de très beaux points de vue sur le paysage bucolique de la vallée de l'Ognon.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 11.4 km

Dénivelé positif : 378 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie et histoire, Patrimoine

Itinéraire

Départ : Mairie de Devecey

Arrivée : Mairie de Devecey

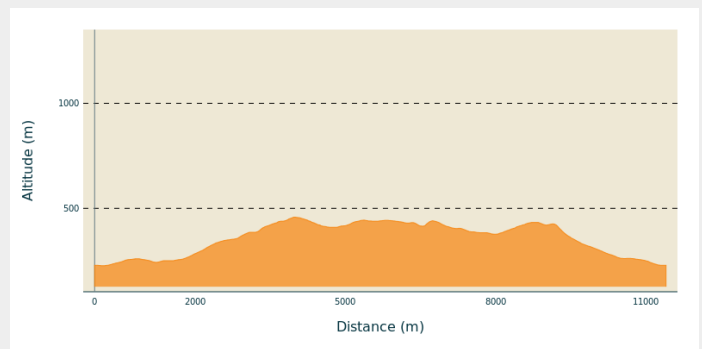
Communes : 1. Devecey

2. Châtillon-le-Duc

3. Tallenay

4. Besançon

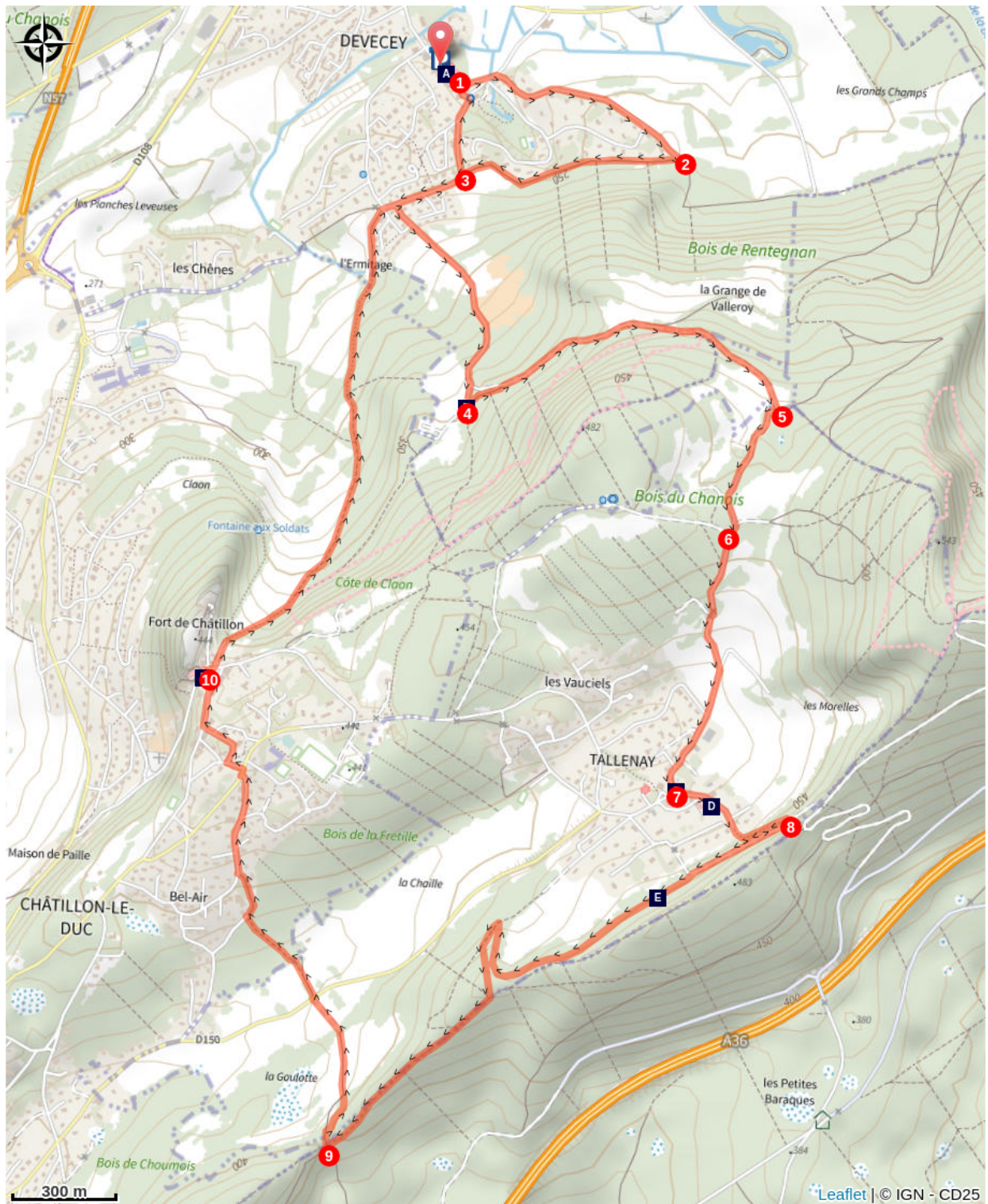
Profil altimétrique









Altitude min 227 m Altitude max 458 m

1. Au départ de Devecey devant la mairie, prenez par 2 fois à gauche pour longer une petite route de campagne.
2. À l'intersection, tournez à droite. Vous resterez à l'orée du bois pour revenir au cœur du village, toujours tout droit.
3. Au prochain carrefour, continuez tout droit légèrement sur votre gauche. Au croisement, tournez à gauche pour commencer la première difficulté : une montée dans les coteaux de la Réserve Biologique de la Dame Blanche (RBI) avec de beaux points de vue : vallée de l'Ognon et les plaines.
4. Tournez à gauche, pour empruntez une route forestière, puis à droite.
5. Vous sortez du couvert forestier et apercevez la plaine et le village de Tallenay.
6. À ce niveau, vous aurez la possibilité d'écourter votre temps de marche et de diminuer la distance parcourue en tournant à droite pour prendre un échappatoire balisé dans les deux sens.
7. Au niveau du Lavoir, prenez une petite route à gauche pour arriver devant la première Borne Royale, érigée sous le règne de Louis XV, afin de délimiter les parcelles forestières et éviter les querelles de voisinages...
8. Vous êtes dans la forêt et la crête de la Dame Blanche. Tournez rapidement à droite, vous aurez la chance d'apercevoir une dizaine de Bornes Royales parmi la trentaine recensée sur ce secteur.
9. Au point géodésique d'une altitude de 400m, prenez à droite. Soyez prudents en traversant la route. Vous passerez le petit col pour redescendre votre balade en direction du village de Châtillon-le-Duc que vous traverserez.
10. À ce point, vous passez devant la Mairie, prenez à droite puis à gauche. Vous commencez votre descente jusqu'à Devecey, lieu de votre départ, en empruntant un long sentier agréable.

Sur votre chemin...



-  Mairie de Devecey (A)
-  Lavoir de Tallenay (C)
-  Bornes royales (Louis XV) (E)

-  L'Ermitage (B)
-  Source miraculeuse (D)
-  Fort de Châtillon-le-Duc (F)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

En tant que sportif, vous êtes toutes et tous « amoureux » de la nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement.

1. Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).
2. Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les piétons, vététistes, cavaliers...
3. Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.
4. Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
5. Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).
6. Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux. Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières.
7. Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
8. Ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
9. En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
10. Informez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Comment venir ?

Transports

Accès en bus via les lignes 81 et 82 du réseau Ginko.

Accès routier

Depuis Besançon, prendre la RN57 en direction de Vesoul. À la sortie de Cayenne, prendre la direction de Devecey sur la D108. Puis dans Devecey, prendre à droite en direction de la mairie sur la D104. Au premier giratoire, prendre la deuxième sortie à droite, rue du Village.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Devecey

Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon

52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com

Tel : +33 (0)3 81 80 92 55

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>



Sur votre chemin...



Mairie de Devecey (A)

La mairie actuelle de Devecey occupe l'ancien château seigneurial. Accolée à la mairie, l'église Saint Lazare a été construite au XVIIème siècle. Elle sera remaniée, restaurée et modifiée plusieurs fois au cours des temps.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole



L'Ermitage (B)

Depuis l'Ermitage, le promeneur pourra découvrir un magnifique point de vue sur la vallée de l'Ognon.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole



Lavoir de Tallenay (C)

Simple lavoir à l'origine, élaboré sur les plans de l'architecte Elmerich (1821), elle fût reconstruite en 1849-1850 sur les plans de l'architecte Painchaux. Elle se compose d'un bassin d'abreuvoir, d'un lavoir et d'un rinçoir, alimentés depuis la source miraculeuse par une canalisation en fonte. La toiture à quatre pans repose sur trois murs et des piliers taillés à la boucharde.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole / Éric Chatelain



Source miraculeuse (D)

Sa légende remonte au 15 décembre 1725, jour où une fillette âgée de 4 ans, infirme de tous ses membres, fût plongée dans la fontaine joutant l'église et recouvra une santé parfaite. La construction de la source actuelle date elle de 1852 et servait de château d'eau pour alimenter la fontaine-lavoir érigée au centre du village.

Crédit photo : Office de Tourisme du Grand Besançon / Emmanuel Eme



Bornes royales (Louis XV) (E)

Après l'annexion de la Franche-Comté par le Royaume de France en 1678, l'intérêt économique grandissant du bois conduit à délimiter la forêt royale. Un bornage est ainsi établi sous Louis XV vers 1730, dont de nombreux vestiges jalonnent encore aujourd'hui la limite de la forêt. Les grandes bornes frappées des 3 fleurs de lys de la royauté ont été implantées dans tous les angles de la limite parcellaire nord, beaucoup ont disparu. Ces pierres ont ici une forme caractéristique, avec un couronnement chanfreiné à 2 pans.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole



Fort de Châtillon-le-Duc (F)

Le village ancien est perché sur un éperon rocheux qui culmine à 440 m d'altitude. Un fort militaire a été érigé en 1870 sur les ruines d'un ancien château fort du 12ème siècle. Du belvédère de Notre Dame de Châtillon-le-Duc, vous découvrez la vallée de l'Ognon au pied des coteaux et ses prairies traversées par la RD 108, la RN 57 et la ligne ferroviaire à grande vitesse.

Crédit photo : Office de Tourisme du Grand Besançon / Emmanuel Eme